

Musique

Animations estivales dans le Tonnerrois : des annulations à Noyers, une petite saison à Ancy

Le trentième anniversaire des Rencontres musicales de Noyers ne sera pas fêté cette année : elles sont annulées. En revanche, Musicancy fait le pari d'une saison débutant le 23 juillet.

Ils ont joué la montre les premières semaines du confinement. Après les dernières annonces d'Emmanuel Macron, les présidents des grands festivals de musique classique du Tonnerrois ont pris leur décision.

Les Rencontres musicales de Noyers (RMN) sont annulées. Du côté de Musicancy, on espère pouvoir lancer la saison le 23 juillet. En revanche, les concerts de mai et juin au château d'Ancy-le-Franc passeront à la trappe.

"Pas d'autre choix"

"Compte tenu de la très forte incertitude sur la mise en œuvre du déconfinement, nous avons le devoir d'agir en responsabilité afin de protéger la santé du public et des personnes en charge du festival", indique Henri Nicolas, nouveau président des RMN. "Nous n'avons pas d'autres choix que d'annuler." Une décision prise avec tristesse. "Nous ne voulions pas faire un festival au rabais, justifie-t-il. Comme leur nom l'indique, les rencontres avec le public, les artistes et les élèves des masterclass ont toujours été l'ADN de ces trois semaines de juillet, et nous ne voulions pas perdre l'âme de notre festival qui aurait dû souffler ses 30 bougies."

La question des masterclass a pesé dans cette décision. Les inscriptions tournaient au ralenti, d'autant plus que les jeunes musiciens qui y participent d'ordinaire viennent pour certains des quatre coins du monde. "En plus, la tradition veut qu'ils soient logés chez l'habitant, reprend le président. Compte tenu de la situation, les hébergeurs étaient de moins en moins nombreux pour les accueillir." Henri Nicolas et son équipe donnent rendez-vous au public en 2021. "Nous fêterons alors ce trentième anniversaire comme il se doit."

"Nous nous adapterons"

Du côté de l'Armançon, Marc Delaruelle et son équipe ont décidé de débiter la saison 2020 de Musicancy le 23 juillet, avec Le Stagioni, un quatuor flûte à bec, violon, violoncelle et clavecin. Ce concert aura lieu dans la cour intérieure du palais Renaissance. "Nous n'aurons pas le problème du confinement dans une salle", se réjouit le président. Début août, est programmée la promenade musicale dans le parc du château. Un grand classique où, là aussi, il n'y aura pas de problème de distanciation sur les 50 hectares de jardin qui entourent le monument.

Trois autres concerts sont prévus en août et début septembre. "De toute façon, nous nous adapterons, et peut-être que cette période inédite et difficile sera l'occasion de nous réinventer", lance Marc Delaruelle.